

Procès-verbal de la 53ème assemblée générale, samedi 12 mai 1979 à  
St. Aubin

---

Présidence : M. Serge L'Eplattenier, Président

L'ordre du jour suivant proposé est agréé sans modification :

1. Appel nominal
2. Procès-verbal de la 52ème assemblée générale du 3 juin 1978 à Fontaines
3. Rapports : a) du Président, b) du caissier, c) des vérificateurs
4. Admissions, démissions
5. Fixation de la cotisation 1980 (proposition du Comité Frs. 25.- pour les membres en activité et Frs. 10.- pour les membres qui ne sont plus en activité)
6. Fascicule-cours pour les apprentis
7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée
8. Nomination des vérificateurs de comptes
9. Divers

M. Serge L'Eplattenier ouvre l'assemblée à 10.00 h. à la salle du Raffour à St. Aubin, il souhaite une cordiale bienvenue à tous les membres et salue tout particulièrement les personnalités qui nous honorent de leur présence, soit :

MM. Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat,

- Robert Coste, 1er secrétaire du département de l'Intérieur
- André Ruedi et Armand Schaller du Service des Communes,
- Tony Garnier, ancien contrôleur des Communes,
- Pierre-A. Chevalley, représentant des secrétaires municipaux vaudois,
- René Chevalley et Jean Reift du Conseil communal de St. Aubin

Se sont excusés : MM. Jacques Béguin, Conseiller d'Etat, J.P. Monnier chef du service de l'Assistance, J.F. Krebs, directeur de la Banque cantonale neuchâteloise.

1. L'appel fait constater la présence de 47 membres actifs et honoraires.

2. Le procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 1978 est adopté, sans aucune remarque, (chaque membre l'ayant reçu à domicile, il n'est pas lu).

### 3. Rapports

Le Président signale les décès survenus pendant l'année courante, une minute de silence est observée à leur mémoire, il s'agit de MM. René Clottu, Eugène Favre, Arthur Racine, membres honoraires et de Francis Leuba, membre actif, décédé tragiquement d'un accident de voiture en mars dernier.

M. L'Eplattenier énumère les travaux du comité durant l'année, il remercie les membres de la collaboration fructueuse apportée tout au long de cet exercice.

Le caissier, M. Roger Cuche communique l'état financier de la société; pour 1978, le boni d'exercice est de Frs. 267.20. Par la voix de M. Roger Daina qui a fonctionné comme vérificateur en compagnie de M. Gehret, ces messieurs proposent que les comptes 1978 soient adoptés, ce qui est fait, au vote à main levée, à l'unanimité.

### 4. Admissions - Démissions

Ont demandé leurs admissions : Mme Eliane Righetti à Brot-Dessous,

Mme Ottilie Hirschi à La Sagne, Mme Madeleine Jeanneret à Hauterive, M. Charles-Henri Zimmermann à Hauterive. Par suite de cessation d'activité ou changement de profession, quittent la société : Mme M. Tanner, MM. F. Pelletier et F. Bonjour. Ces mutations sont acceptées.

#### 5. Fixation de la cotisation 1980

M. Roger Cuche signale que le Comité propose les cotisations suivantes : Frs. 10.- pour les membres honoraires qui ne sont plus en activité et Frs. 25.- par an, pour les membres actifs; il indique que dans le 60 % des cas, ce sont les Communes qui paient ces cotisations. M. Mathias Wirz estime qu'il n'y a pas de raison d'augmenter les cotisations, après une petite discussion, ce point est renvoyé pour 1980, par 19 voix contre 12.

#### 6. Fascicule-cours pour les apprentis

M. Blaise Emery communique qu'une première étape (35 pages) a été étudiée, la seconde partie vient de sortir et est à l'étude. Le Comité prévoit ce fascicule sous forme de classeur à feuilles volantes facilement remplaçables lors de mises à jour. Une circulaire devrait pouvoir être envoyée à toutes les Communes en 1979, encore.

#### 7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée

M. Jacques Guye avise l'assemblée que sa Commune, Les Bayards, serait prête à recevoir les assises de la société en 1980, cette proposition est agréée avec plaisir.

#### 8. Nomination des vérificateurs

Sont désignés : La Côte-aux Fées (M. Daniel Maire) et St. Sulpice (M. Richard Jornod), suppléant Buttes (M. Michel Ledermann).

#### 9. Divers

M. Mathias Wirz informe l'assemblée que la rencontre annuelle des Officiers de l'Etat civil aura lieu à Fontainemelon, le 1er septembre 1979.

M. Zehr de Colombier, soulève le problème de l'assurance des bâtiments, les mutations sont lentes et souvent inexistantes, il désire que le Comité étudie ce problème, en ce sens, et que les factures soient envoyées par l'Etat.

M.M. Wirz souhaiterait que le Département de l'Instruction publique, lorsqu'il établit la feuille de récapitulation des traitements, fasse ressortir les hautes-paies.

M. R. Muriset du Landeron renseigne l'assemblée sur les méfaits qu'a connu son bureau (vols de cartes d'identité et machine à timbrer).

Le Président, M. Serge L'Eplattenier, lève la séance à 10.50 h., il donne la parole à M. Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat.

M. Landry nous trace diverses phases par lesquelles la fonction de chancelier a passé (fonctionnaire d'Etat-Major, éminence grise etc.) ce poste a même été supprimé en 1848.

Le Chancelier est très content de la collaboration des Communes, les relations Communes - Etat sont plus que satisfaisantes, il adresse des remerciements à chacun. Quelques problèmes attendent les Communes neuchâteloises prochainement, la modification de la loi sur les droits politiques, l'abaissement du droit de vote à 18 ans etc. Pour les élections, M. Landry souhaite que les Communes nomment, dans les divers bureaux, des personnes compétentes.

Puis durant le repas, servi dans un merveilleux cadre à l'Hôtel Pattus, le Président de St. Aubin, M. Chevalley nous brosse le tableau de son fief.

M. P.A. Chevalley, délégué de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux apporte le salut de nos collègues du canton voisin.

M. André Ruedi transmet le salut du Chef du Département de l'Intérieur, M. Jacques Béguin, retenu par d'autres obligations.

Au nom de la société des Administrateurs  
Le Président : Le Secrétaire :  
S. L'Eplattenier D. Lüthi